



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Année exceptionnelle, moyens exceptionnels ?

Malgré son optimisme affiché, Jean-Michel Blanquer est déjà rattrapé par la réalité. Car cette rentrée n'est pas comme les autres même si le ministre met un point d'honneur à nous présenter, tel un catalogue de la grande distribution, toutes les réformes en cours qu'il a mises en place depuis sa nomination.

A l'issue de cette conférence de presse, les interrogations de la FCPE sont les mêmes qu'auparavant : quid du protocole sanitaire en vigueur dans les écoles et celui qui sera mis en place en cas de suspicion de Covid-19 dans un établissement scolaire ? La liste des zones rouges s'allonge quotidiennement : Paris, Hauts-de-Seine, Val-de-Marne, Seine-Saint-Denis, Bouches-du-Rhône, Gironde... Il aurait été pertinent que le ministre évoque La Réunion qui compte déjà 30 établissements fermés avec comme seule réponse donnée aux parents la mise en place du dispositif « L'école à la maison » . L'Etat doit garder en mémoire l'expérience du confinement, qui a précisément produit l'aggravation des inégalités scolaires et l'isolement social des enfants. La FCPE réclame des moyens pour que le distanciel ne soit pas assuré par les parents mais par des professionnels, embauchés à ce titre. La FCPE réitère sa demande de masques gratuits pour les élèves du second degré, comme ils le sont pour les salariés dans les entreprises. Non, les masques ne sont pas une fourniture scolaire, et nous défendons le droit commun en exigeant la gratuité.

Le ministre se glorifie d'avoir d'ores-et-déjà 2000 ordinateurs prêts à disposition si besoin des élèves pour tester l'enseignement en 100% numérique. 2000 ordinateurs, c'est une goutte d'eau dans l'océan quand on compte à minima 6 millions de collégiens et lycéens sur tout le territoire.

La FCPE reste dubitative sur les « nouveaux » moyens débloqués par le ministère.

16 000 postes dans le premier degré, 1 500 000 heures dans le secondaire.... Légèrement augmentés pour certains, ces moyens étaient déjà prévus dans le projet de loi de finances 2020... Ils ne sont donc pas liés à la crise Covid-19. Pour le grand public et notamment pour les parents, les annonces de moyens

supplémentaires sous forme d'heures dans le secondaire sont incompréhensibles. Combien de nouveaux professeurs ont-ils été recrutés pour assurer des cours en petits groupes ? Combien de personnels pour faire de l'école inclusive une réussite, alors que ce sont ces enfants qui furent les grands oubliés de l'accompagnement scolaire pendant la crise sanitaire ? Quant aux effectifs et aux élèves sans affectation début septembre -crise Covid ou pas- ils n'ont pas l'air d'émouvoir le ministre.

Enfin, concernant les évaluations, on atteint le summum de l'aberration : quand 70% des élèves n'ont pas mis les pieds à l'école depuis plusieurs mois : est-ce bien sérieux de leur parler d'évaluation, et de stage de réussite pendant leurs vacances ?

Comment imaginer évaluer en début de CE1, les progrès d'un élève de CP après presque 4 mois de confinement... Ecoutez les parents, monsieur le ministre, et mettez enfin les moyens supplémentaires pour que les enfants de l'école de la République réussissent.

À propos de la FCPE

La FCPE est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, présente sur l'ensemble du territoire, y compris dans les établissements français à l'étranger. Première fédération de parents d'élèves, la FCPE participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents auprès des institutions et des pouvoirs publics. Quelque 1 300 000 parents ont voté pour elle aux dernières élections scolaires.

fcpe.asso.fr

Contact presse FCPE :

Laurence Guillerrou :
06 82 81 40 82 /
fcpecom@fcpe.asso.fr



Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur l'espace presse de la FCPE nationale.

[Se désinscrire](#)

© 2020 FCPE

[Voir la version en ligne](#)